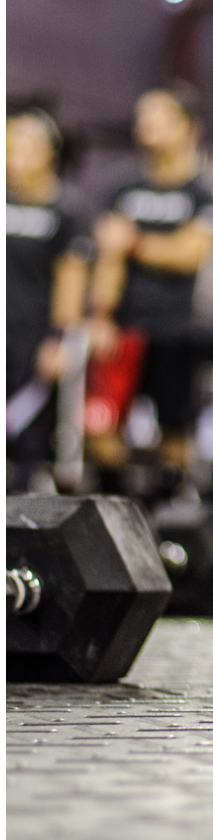


# FORMATION BPJEPS



## AF



### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le BPJEPS AF prépare au métier de coach sportif au sein de structures privées, collectives, associatives, éducatives ou à domicile.

En tant que professionnel des activités de la forme et de la force, il intervient dans différents domaines tels que les cours collectifs, la musculation, l'haltérophilie ainsi que la remise en forme personnalisée (mobilité, étirements, cardio-training, renforcement musculaire)

Les rôles et missions du titulaire du BPJEPS AF option A (cours collectifs) et B (Haltérophilie, Musculation) sont :

- Conseiller et Accompagner les clients dans leurs objectifs (remise en forme, santé, amélioration des performances ...)
- Accueillir les prospects & gérer les abonnements
- Développer des actions au sein des structures



## LES + DE NOTRE FORMATION

Un module vente marketing inclus qui répond aux demandes et aux besoins des employeurs du secteur.

- Formation qualifiante pilates offerte
- Participation à des compétitions haltérophilie .
- Un programme de formation complet intégrant les dernières évolutions du métier.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation BPJEPS Activités de la Forme dure 9 MOIS et se déroule en alternance au rythme hebdomadaire de deux jours en centre de formation (en présentielle et à distance via une plateforme FOAD) et de trois jours en entreprise (mise en situation pratique sous la responsabilité d'un tuteur). La formation est modulaire en fonction du parcours du candidat et son projet.

Le coût de formation (\*5,90 euro à 9.90 euros) est fonction du positionnement du candidat (parcours complet deux spécialités, une spécialité, parcours allégé).\*Tarif indicatif et non contractuel

## CONDITIONS D'ENTRÉE

L'accès à la formation nécessite des pré requis qui sont :

- Avoir 18 ans, deux mois avant la délibération du jury final chargé de l'attribution du BPJEPS
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation (Bulletin n°2 de l'extrait de casier judiciaire précisés à l'article L.212-9 du Code du Sport).
- Présenter une attestation de réussite aux TEP (test nationaux) ou équivalence (CQP : voir modalité avec le centre).
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1.
- Etre admissible aux tests d'entrée en formation (propre a chaque centre de formation).
- Ne pas présenter de non contre-indication à la pratique et l'encadrement des activités sportives.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comporte 8 modules parmi lesquels se répartissent les 4 unités capitalisables (UC) qui composent le diplôme BPJEPS AF. Pour être diplômé, le candidat doit valider les 4 UC, lors de ses passages en certifications prévues par les textes en lien avec le diplôme.

### UC TRANSVERSAL

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

Contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

Concevoir un projet d'animation.

Conduire un projet d'animation.

Evaluer un projet d'animation.

### UC SPÉCIFIQUE

UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme. Concevoir, construire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités « mention A Cours Collectifs » et « Mention B Musculation Haltérophilie » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'apprentissage.

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option.

Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option.

Garantir des conditions de pratique en sécurité.



## NOS FORCES

Une équipe pédagogique expérimentée qui vous accompagne tout au long du parcours.

Un espace dédié à la pratique de l'haltérophilie réservé uniquement à la formation.

Une formation reconnue et Habilitée par la DRJSCS.

## DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

Modalités de financement : vous êtes étudiant , demandeur d'emploi en reconversion professionnelle ?

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF de Transition Professionnelle
- PEC - Parcours Emploi Compétences
- PEC Sesame Programme Collectif Régional Qualifiant
- Aides Individuelles à la Formation (région)
- Autofinancement

## CONTACT

 06 59 52 29 05

 [formations.peps@gmail.com](mailto:formations.peps@gmail.com)

 [www.pepsformations.fr](http://www.pepsformations.fr)

## LIEUX DE FORMATION

Notre centre de formation est habilité dans trois départements

Calvados : CAEN

Seine-Maritime : ROUEN

Haute Garonne : TOULOUSE

